

FRAUDE SOCIALE - La dimension criminelle et terroriste

Nous le regrettons souvent : le monde politique libéral et les médias à sa dévotion peinent toujours plus à envisager et traiter la dimension criminelle, ou pire, terroriste, des problèmes sociaux qu'ils rencontrent. Contrairement aux criminologues, ces politiciens et journalistes ne veulent ou peuvent, par exemple, envisager qu'il existe deux sortes de fraudes aux finances publique, aux prestations sociales, etc.

- L'une, *anémique* est le fait de citoyens privés qui, riches ou pauvres, cherchent en trichant ou falsifiant, à acquérir un avantage indu ; à échapper à l'impôt ou à la taxe.

- L'autre, *stratégique*, est criminelle ou terroriste, pillage des finances publiques ou de caisses sociales voué à financer d'autres trafics criminels, du blanchiment d'argent dans l'économie licite ou, pire encore, des préparatifs d'attentats.

Deux types de fraudes également condamnables - mais d'évidence, fort inégalement dangereux, ce que les libéraux peinent à percevoir.

ANOMIQUE : une pauvre femme perçoit illicitement la maigre prestation de "parent isolé" alors qu'elle vit en couple,

STRATÉGIQUE : le "terrorisme aux frais de la princesse" dénoncé par TFI le 26 octobre passé, (jamais démenti), de gros calibres de l'Etat Islamique comme Salim Benghalem, Ismaël Mostefaï ou Jean-Michel Clain, architectes ou exécutants des pires attentats commis en France (Bataclan, etc.), touchant chacun de 10 000 à 15 000 euros par an en prestation sociales plus ou moins légitimes.

Anémique, l'argent versé met un peu "de beurre dans les épinards" de gens modestes ; *stratégiques*, les sommes pillées facilitent ou permettent la commission de crime sanglants.

Défense des services de l'Etat : par rapport aux sommes versées (en chiffres ronds, 13 milliards d'euros en 2015 pour le RSA, autant pour les Aides au Logement) la fraude connue est d'environ 250 millions d'euros, 2,2 % du total. Que sont ces 250 millions face

aux 21 milliards d'euros de fraude fiscale repérés en 2015 toujours, pour peut-être 80 milliards de fraude fiscale plausible, des riches et des patrons ?

Un raisonnement bien sûr intenable à l'ère du terrorisme à bas coût, face à des voyous experts ès-pillage de la société. Cette science du siphonage de l'argent public est récemment apparue dans son énormité, lors de la fameuse "Affaire Théo" (elle-même hors de notre sujet). Le 6 septembre 2017 (sans démenti) *Le Parisien* révélait que, selon l'Inspection du travail, la fratrie L. (Théo est l'un des frères) avait grugé l'Etat de plus de 650 000 euros : virement direct sur les comptes des frères (Théo : 52 000 euros...) ; dizaines de milliers d'euros prélevés en espèces, etc. Dans ce cas, c'était une fratrie de filous - mais imaginons de telles sommes aux mains de terroristes.

Terrorisme, escroqueries - mais il y a encore pire et plus méconnu : un trafic de mortels stupéfiants (opioïdes, etc.) financé à 100% par la sécurité sociale. Impossible ? Hélas non. Voici les faits.

Tramadol, Subutex : un opiacé antalgique et un produit de substitution destiné à stabiliser (mais pas désintoxiquer) les héroïnomanes. Issus de laboratoires pharmaceutiques réputés, ces deux médicaments sont détournés et utilisés comme stupéfiants en Europe du Nord et en Afrique, où ils sont prisés des toxicomanes. Par plaquettes de sept cachets, le Subutex se vend 16 euros en pharmacie, mais en Finlande, les *dealers* le vendent 100 euros le comprimé et il peut valoir 400 euros en prison.

Les criminels ont vite perçu le trafic possible, qui s'opère ainsi (en France surtout, comme pays-source de ces deux médicaments) : intimidés, menacés ou complices, des médecins font des ordonnances à des complices ; qui récupèrent ensuite le Subutex en pharmacie puis l'envoient par colis aux trafiquants.

Ces complices ne déboursent rien, car l'Assurance-maladie rembourse les "consultations" des "patients" et le Subutex, à l'ex-Couverture médicale universelle (devenue PUMa) !

Un taux de profit frisant les 100% : au Triangle d'Or et en Colombie, les grands *narcos* sont verts de jalousie...

Ce trafic est repéré partout en France : région parisienne bien sûr, Marseille, on s'en doute ; mais aussi Metz, Strasbourg, Toulouse, Perpignan, etc.

Médecins et pharmacies complices donnent à la fraude un tour industriel : certains de ces praticiens délivrent 130 ordonnances par matinée - une chaque deux minutes... Dans certaines officines, le Subutex représente désormais plus du quart du chiffre d'affaires.

Préjudice estimé pour l'Assurance maladie : 250 millions d'euro par an.

Cerise sur le gâteau : le "trafic de médicaments en bande organisée" est bien moins puni que celui des stupéfiants illicites : héroïne médicale (Subutex), 7 ans de prison et héroïne tout court : 20 ans. Ce que les *narcos* adorent...

Rappelons qu'aux Etats-Unis, des médicaments opioïdes type **Subutex** ou **Tramadol** ont provoqué plus de 14 000 surdoses mortelles en 2016 (+ de 1,5 par *heure*), sur l'effarant total de 64 000 décès par surdose létale, toutes drogues confondues).

Or face à ce danger majeur, la Sécurité sociale réagit mollement.

Si le *Big Data* ne "prédit" bien sûr rien, c'est un excellent et rapide système de flicage. Comment des praticiens peuvent-ils écrire chaque jour des centaines de prescriptions ; et des pharmacies, vendre plus d'opioïdes que d'aspirine, sans que cela soit repéré ? Sans que des contrôleurs ne fondent à l'instant sur ces tricheurs et potentiels assassins ?

Les criminologues se le demandent.

A ce jour, ils n'obtiennent pas de réponses sérieuses. ■

... Quelques données sur la fraude sociale

- Fraudes à l'immatriculation à la Sécurité sociale (dispositif SANDIA) : 1,8 million de faux numéros de Sec. Soc. préjudice, 14 milliards d'euros par an.

Riposte de l'Etat : quelques centaines de radiations par an (sur 1,8 million...).

- Fraudes aux systèmes sociaux :

- Cotisations sociales éludées : de 20 à 25 milliards d'euros (Md €) par an

- Prestations maladie (fraudes) : ± 14 Md €/an

- "" "" chômage (fraudes) : ± 2 Md €/an

- "" "" famille (fraudes) : 1,3 Md €/an

Source : Sénat, 1/11/2017 - "Proposition d'une commission visant à évaluer les outils de lutte contre les fraudes, fiscales et sociales".